

Calendrier des communications aux parents

Calendrier des communications aux parents ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

Maternelle 4 ans

COMMUNICATIONS AUX PARENTS	
Première communication aux parents (papier)	Pour le 15 octobre
Deuxième communication aux parents	Pour le 20 novembre
Troisième communication aux parents	Pour le 15 mars
Quatrième communication aux parents	Pour le 10 juillet

COMMENTAIRE

Premier bulletin: compétences 1-2-3 seront évaluées
Deuxième bulletin : compétences 3-4-5 seront évaluées
Troisième bulletin : compétences 1-2-3-4-5 seront évaluées
L'enseignante va évaluer chacun des enfants en utilisant son jugement professionnel. Ceci en observant différentes compétences. L'évaluation se fera en tenant compte des stratégies des élèves, des travaux réalisés, de ses attitudes, de ses comportements dans ses interactions avec les autres et l'affirmation de soi tout en considérant ses progrès et défis.

Si des changements sont apportés en cours d'année, nous vous en informerons.

Calendrier des communications aux parents

Calendrier des communications aux parents ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

Éducation préscolaire – Maternelle 5 ans

INFORMATION	
Première communication aux parents *	Au plus tard le 15 octobre

Première rencontre de parents : 1 ^{er} bulletin	Date : semaine du 20 novembre
Deuxième rencontre de parents : 2 ^e bulletin	Date : semaine du 19 février

BULLETINS			
Bulletin	1 ^{er} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

COMMENTAIRE
<p>Premier bulletin: compétences 1-2-3 seront évaluées</p> <p>Deuxième bulletin : compétences 3-4-5 seront évaluées</p> <p>Troisième bulletin : compétence 1-2-3-4-5 seront évaluées</p> <p>L'enseignante va évaluer chacun des enfants en utilisant son jugement professionnel. Ceci en observant différentes compétences. L'évaluation se fera en tenant compte des stratégies des élèves, des travaux réalisés, de ses attitudes, de ses comportements dans ses interactions avec les autres et l'affirmation de soi tout en considérant ses progrès et défis.</p>

Si des changements sont apportés en cours d'année, nous vous en informerons.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

1^{re} année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 18 septembre 2023
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : 20 novembre 2023
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : 19 février 2023

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
[Bulletins concernés : 1, 2	... organiser son travail

***Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 1^{re} année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)		X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
		C.O. (20%)	X		X
Natures des évaluations	Préciser la nature de l'évaluation formative et sommative, les critères d'évaluation ciblés, la place des connaissances vs les compétences et tout autre renseignement jugé pertinent à transmettre aux parents				

Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
		Natures des évaluations	Préciser la nature de l'évaluation formative et sommative, les critères d'évaluation ciblés, la place des connaissances vs les compétences et tout autre renseignement jugé pertinent à transmettre aux parents		

Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (40%)		X	X
		Comprendre (60%)		X	X
		Natures des évaluations	<ul style="list-style-type: none"> ... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe ; ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation. 		

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques		X	X
		Comprendre		X	X
		Natures des évaluations	Préciser la nature de l'évaluation formative et sommative, les critères d'évaluation ciblés, la place des connaissances vs les compétences et tout autre renseignement jugé pertinent à transmettre aux parents		

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir (40%)			
		Interagir (40%)	X	X	X
		Adopter (20%)			
Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.				

Musique (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter Inventer	X		
		Apprécier		X	X
	Natures des évaluations	... Participation / implication; ... Présentation en classe de pièces musicales; ... Tests écrits à partir d'œuvres entendues en classe; ... Manipulation des instruments; ... Technique instrumentale; ... Utilisation du langage musical.			

Arts plastiques (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser		X	X
		Apprécier		X	X
	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe; ... Grille pour la démarche de création; ... Feuilles d'exercices de base sur les gestes utilisés.			

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire.**

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

2^e année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 11 sept. 201 ,203 ou 7 septembre 202, 204 Heures : 18h30
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : 20 novembre 2023 Heures : entre 8h et 17h
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : 19 février 2023 Heures : entre 8h et 17 h

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 1, 3	... organiser son travail

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 2^e année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)		X	X
	C.O. (20%)	X		X	
	Natures des évaluations	Entretiens de lecture, compréhensions de phrases/textes, lecture orale, preuves d'apprentissages, observations, situations d'écriture diverses, causeries, présentations, respect des règles de communication, échanges spontanés.			

Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
	Natures des évaluations	Situations problèmes variées avec manipulations et lues par l'enseignante, preuves d'apprentissage et observations, situations d'application, maîtrise des concepts et processus sur papier et en manipulation.			

Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (40%)		X	X
		Comprendre (60%)		X	X
	Natures des évaluations	<ul style="list-style-type: none"> ... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe et devoirs à la maison; ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation. 			

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques	X		X
		Comprendre		X	X
	Natures des évaluations	Discussions et activités sur thèmes variés, dessins manifestants la réflexion et la compréhension, habiletés sociales.			

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir (40%)			
		Interagir (40%) Adopter (20%)	X	X	X
	Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter Inventer	X		X
		Apprécier		X	X
Musique (spécialiste)	Natures des évaluations	... Participation / implication; ... Présentation en classe de pièces musicales; ... Tests écrits à partir d'œuvres entendues en classe; ... Manipulation des instruments; ... Technique instrumentale; ... Utilisation du langage musical.			

	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser		X	X
		Apprécier		X	X
Arts plastiques (spécialiste)	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe; ... Grille pour la démarche de création; ... Feuilles d'exercices de base sur les gestes utilisés.			

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à **une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire** :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire**.

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

3^e année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 13 septembre 2023 Heures : 18:30
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : 20 novembre 2023 Heures : à déterminer
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : Semaine du 19 février Heures : à déterminer

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletins étapes : 2 et 3	... Travailler en équipe

*****Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.**

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 3^e année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)		X	X
	C.O. (20%)		X	X	
Natures des évaluations	... Lire : Compréhensions de lecture, certains exercices de lecture, entretiens de lecture au besoin ... Écrire : Écriture de phrases, 5 à 7 d'écriture, 1 production écrite par étape (divers genres de textes) ... Communiquer : Causeries, discussions, présentations diverses, productions orales				

Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
	Natures des évaluations	... Raisonner : Évaluations mensuelles, certains exercices sur les concepts ... Résoudre : 2 SAÉ aux étapes 2 et 3			

Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (50%)	X		X
		Comprendre (35%)		X	X
	Écrire (15%)		X	X	
Natures des évaluations	... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation.				

Science et technologie (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Proposer Mettre Communiquer	X	X	X
	Natures des évaluations	Évaluations des concepts, laboratoires			

Univers social (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire Interpréter S'ouvrir	X	X	X
	Natures des évaluations	Évaluations de chaque unité avec résumé à étudier			

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques	X		X
	Comprendre	X		X	
Natures des évaluations	Discussions thématiques à la suite de lectures, discussions liées au travail sur les habiletés sociales, projets, dialogues				

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir (40%) Interagir (40%) Adopter (20%)	X	X	X
Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.				

Musique (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter Inventer	X		X
		Apprécier		X	X
Natures des évaluations	... Participation / implication; ... Présentation en classe de pièces musicales; ... Tests écrits à partir d'œuvres entendues en classe; ... Manipulation des instruments; ... Technique instrumentale; ... Utilisation du langage musical.				

Arts plastiques (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser		X	X
		Apprécier		X	X
Natures des évaluations	... Travaux faits en classe; ... Grille pour la démarche de création; ... Feuilles d'exercices de base sur les gestes utilisés.				

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire.**

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

4^e année

INFORMATION GÉNÉRALE		
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 19 septembre 2023	Heures : [18h30]
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : semaine du 20 novembre 2023	Heures : à déterminer
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : semaine du 19 février 2023	Heures : à déterminer

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 2 et 3	... organiser son travail

***Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 4^e année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
	C.O. (20%)		X	X	
Natures des évaluations	... Lire: en moyenne 3 évaluations par étape (textes courants et textes littéraires). ... Écrire: évaluations de grammaire, productions écrites (1 par étape), plaisir d'écrire, 5 à 7 d'écriture). ... Communiquer oralement: Discussion de groupe, exposés oraux.				

Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
	Natures des évaluations	Raisonner: 2-3 situations d'application par étape et 2 examens des concepts. Résoudre: 2 résolutions de problème par étape.			

Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (50%)	X		X
		Comprendre (35%)		X	X
	Écrire (15%)		X	X	
Natures des évaluations	... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation.				

Science et technologie (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Proposer Mettre Communiquer	X	X	X
	Natures des évaluations	Évaluations des différents chapitres, défis d'ingénieries.			

Univers social (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire Interpréter S'ouvrir	X	X	X
	Natures des évaluations	Évaluations à la fin des thèmes à l'aide de résumés, « pop-quiz »			

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques		X	X
		Comprendre		X	X
	Natures des évaluations	Discussion de groupe, utilisation de la plateforme moozoom.			

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir (40%) Interagir (40%) Adopter (20%)	X	X	X
Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.				

Musique (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Interpréter Inventer	X		X
		Apprécier		X	
Natures des évaluations	... Participation / implication; ... Présentation en classe de pièces musicales; ... Tests écrits à partir d'œuvres entendues en classe; ... Manipulation des instruments; ... Technique instrumentale; ... Utilisation du langage musical.				

Arts plastiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser	X	X	X
		Apprécier		X	X
Natures des évaluations	... Travaux faits en classe; ... Grille pour la démarche de création; ... Feuilles d'exercices de base.				

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire.**

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

5^e année

INFORMATION GÉNÉRALE		
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 20 septembre 2023	Heures : 18 H 30
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : 20 novembre 2023	Heures : à déterminer
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : semaine du 26 février	Heures : à déterminer

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 1 et 3	... Savoir communiquer

***Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 5^e année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
	C.O. (20%)		X	X	
Natures des évaluations	... Travaux faits en classe ... Contrôles et tests ... Situations d'apprentissage et d'évaluation ... Travaux collaboratifs				

Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe ... Contrôles et tests ... Situations d'apprentissage et d'évaluation ... Travaux collaboratifs			

Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (45%)	X	X	X
		Comprendre (35%)		X	X
	Écrire (20%)		X	X	
Natures des évaluations	... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe; ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation.				

Science et technologie (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Proposer			
		Mettre en Communiquer	X	X	X
	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe ... Contrôles et tests ... Situations d'apprentissage et d'évaluation ... Travaux collaboratifs ... DAG et expériences en laboratoire			

Univers social (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire			
		Interpréter S'ouvrir	X	X	X
	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe ... Contrôles et tests ... Situations d'apprentissage et d'évaluation ... Travaux collaboratifs			

Arts plastiques (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser		X	X
		Apprécier		X	X
	Natures des évaluations	... Travaux faits en classe; ... Grille pour la démarche de création; ... Feuilles d'exercices de base sur les gestes utilisés.			

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques		X	X
		Comprendre		X	X
Natures des évaluations	... Travaux faits en classe ... Contrôles et tests ... Situations d'apprentissage et d'évaluation ... Travaux collaboratifs ... Discussion/Dialogues et Débats				

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	
		Agir (40%) Interagir (40%) Adopter (20%)		X	X	X
				X	x	x
			x	x	x	
Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.					

Art dramatique (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Inventer		X	X
		Apprécier		X	X
	Natures des évaluations	... Grille d'observations; ... Participation; ... Utiliser l'espace scénique; ... Utiliser des attitudes, des gestes liés au personnage; ... Utiliser sa voix de différentes façons.			

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à **une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire** :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire**.

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Résumé des normes et modalités

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

6^e année

INFORMATION GÉNÉRALE		
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 20 septembre 2023	Heures : 18h30
Deuxième rencontre de parents (1 ^{er} bulletin)	Date : 20 novembre 2023	Heures : à déterminer
Troisième rencontre de parents (2 ^e bulletin)	Date : Semaine du 19 février	Heures : à déterminer

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	Au plus tard le 15 octobre 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août au 9 novembre	10 novembre au 1 ^{er} mars	4 mars au 19 juin
Date d'envoi du bulletin	Pour le 20 novembre	Pour le 15 mars	Pour le 10 juillet

Autres compétences :

Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin.

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin concerné : 1 et 3	... Exercer son jugement critique

***Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous en informerons.

Année scolaire 2023-2024
Principales évaluations pour la 6^e année

Français (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire (40%)	X	X	X
		Écrire (40%)	X	X	X
		C.O. (20%)	X	X	X
	Natures des évaluations	... Dictées (aux 2 semaines) ... Productions écrites (2) ... Improvisations d'écriture ... Compréhensions de lecture ... Présentations orales ... Causeries			
Mathématiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)	X	X	X
		Raisonner (70%)	X	X	X
		Natures des évaluations	... Tests de connaissances ... Tests d'opérations (aux 2 semaines) ... Résolutions de problème ... Défis mathématiques		
Anglais (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Communiquer (45%)	X		X
		Comprendre (35%)		X	X
		Écrire (20%)		X	X
	Natures des évaluations	... Contrôles et tests; ... Travaux faits en classe; ... Situations d'apprentissage et d'évaluation; ... Situation d'évaluation.			
Science et technologie (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Proposer Mettre Communiquer	X	X	X
		Natures des évaluations	... Tests de connaissances ... Expériences ... Défis scientifiques		
Univers social (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Lire Interpréter S'ouvrir	X	X	X
		Natures des évaluations	... Tests de connaissances ... Balados ... Organiseurs d'idées		

Éthique et culture religieuse (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Questions éthiques		X	X
		Comprendre		X	X
Natures des évaluations	... Mises en situation ... Réflexions ... Débats ... Recherche sur les religions ... Rallye				

Éducation physique et à la santé (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Agir (40%)	X	X	X
		Interagir (40%) Adopter (20%)	X	X	X
Natures des évaluations	En éducation physique et à la santé, votre enfant sera évalué tout au long de l'année pour l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner les moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.				

Arts plastiques (titulaire)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser	X	X	X
		Apprécier		X	X
Natures des évaluations	... Créations personnelles ... Rallye d'appréciation				

Art dramatique (spécialiste)	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Inventer		X	X
		Apprécier		X	X
Natures des évaluations	... Grille d'observations; ... Participation; ... Utiliser l'espace scénique; ... Utiliser des attitudes, des gestes liés au personnage; ... Utiliser sa voix de différentes façons.				

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès ou mariage d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire.**

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.